L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 MAI 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 2 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, rue Columbus, entre Remparts et St. Claude—Meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Lingerie, "notions" et articles de fantaisie, porcelaines et paniers.

Vente positive à l'encan d'un splendide emplacement pour affaires—Demain, samedi, 3 mai, MM. C. E. Girardey & Co. vendront, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, ce lot triangulaire de valeur situé à la jonction de la Vieille Levée, (maintenant Decatur) et de la rue Peters, Second District, devant l'entrepôt de la Douane, incontestablement un des meilleurs emplacements du Second District, pour la vente en gros et en détail. Conditions, un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce à la colonne des encans.

Vente de Diamants, Bijoux, Etc.—Le mauvais temps ayant empêché, hier, la vente entière des diamants, montres et articles de bijouterie annoncés, MM. Montgomery en vendront positivement le reste aujourd'hui, à onze heures, rue de Camp, No 5. Les personnes qui désirent acheter de beaux bijoux feront bien d'assister aux enchères. On vendra aussi des pianos droits, des violons, des tableaux, etc.

SPECTACLES.

Vendredi, 2 mai 1873.

Academie—Grande troupe burlesque de Pauline Markham.
Musée d'Anatomie.—40 rue St Charles.

Où va Kellogg?

Nous ne sommes pas des amis de M. Kellogg, il le sait de reste. Nous ne le connaissons que par ses actes politiques et, si nous l'avons jugé sévèrement, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même, mais si nous étions de ses amis, nous n'hésiterions pas à lui demander s'il sait où il va et à lui crier casse-cou!

Le règne de Warmoth a pu durer quatre ans, mais les radicaux étaient alors dans la lune de miel de la reconstruction, ils avaient les coudées franches et ils ont pu se donner carte blanche. Néanmoins, Warmoth n'a pas toujours été sur un lit de roses et il se souviendra longtemps du siége qu'il a soutenu, en janvier 1872, dans la forteresse du Mechanic's Institute. En fin de compte, Warmoth, menacé d'ostracisme dans son propre parti, a dû passer dans le camp des conservateurs et il a vu l'objet tant convoité de ses ambitions lui échapper, probablement pour toujours, car il a fait une de ces chutes dont on ne se relève pas.

M. Kellogg se trouve lui, tout au début de son règne, dans une position plus difficile encore que celle dans laquelle était son prédécesseur vers la fin de son terme et il n'a même pas pour lui les formes apparentes de la légalité.

Il est obligé d'avoir les baïonnettes et les canons en permanence pour imposer son pouvoir à ceux de ses adversaires qui sont à portée d'être influencés par ces arguments peu républicains, et il est été, à peine trois mois après son entrée en fonctions, aussi démonétisé auprès de ses électeurs que M. Warmoth l'était au bout de trois ans. Ce dernier gagnait beaucoup d'argent, disait-on, et cela le consolait des déboires et des difficultés de sa position. M. Kellogg n'est guère placé dans des conditions à en gagner beaucoup.

Le plaisir de gouverner un peuple malgré lui en accumulant sur sa tête des haines et des rancunes qui pourront, un jour ou l'autre, éclater d'une façon terrible, n'a rien de si séduisant qu'il suffise à expliquer l'obstination d'un homme à se cramponner à un pouvoir usurpé.

M. Kellogg est entré dans une voie qui ne peut le conduire qu'à une catastrophe inévitable. Ses partisans même n'hésitent pas à dire que, s'il réunissait sa Législature, il risquerait fort d'être mis en accusation. Il ne le fera pas, mais se flatte-t-il de pouvoir, d'ici au mois de janvier prochain, apaiser l'inimitié des conservateurs auxquels il a enlevé les fruits d'une victoire électorale incontestable, et ramener à lui les cœurs qu'il s'est aliénés.

En décembre prochain, l'usurpation de M. Kellogg sera de nouveau discutée dans le Congrès. Admettons que le parti radical refuse encore de se prononcer contre lui et continue à éluder une décision, notre pseudo-gouverneur n'évitera cet écueil que pour retomber sur un autre, car il se trouvera au mois de janvier, en présence d'une législature aussi usurpatrice que lui, composée d'éléments hétérogènes et qui pourrait bien se retourner contre celui qui l'a créée.

Mais, sans aller aussi loin dans l'avenir, et en se contentant de jeter les regards autour de lui, est-ce que M. Kellogg trouve la perspective plus encourageante? Il a transigé avec Bâton-Rouge et Natchitoches, il a envoyé ses métropolitains à Amite et à Port Vincent et il menace de les envoyer à Terrebonne. Mais les enverra-t-il aux Attakapas et dans la région de la rivière Rouge? Va-t-il avoir une armée en permanence, allant de paroisse en paroisse prêter main-forte aux juges, aux percepteurs de taxes, aux shérifs qu'il lui plaira de substituer aux élus du peuple. C'est là un système de gouvernement qui est nouveau dans le droit républicain, mais qui offre de grands dangers. Il nous paraît aussi peu praticable que peu légitime et il ne peut conduire à rien de bon. Nous le répétons donc, si nous étions des amis de M. Kellogg nous lui crierions: Où allez-vous? Casse-cou!

Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Company.—Les détenteurs de bons de cette Compagnie sont prévenus que le tirage des bons, comme fonds d'amortissement de la dite Compagnie, a eu lieu hier, 1er mai, et que les numéros sortis seront payés en plein le 1er juillet 1873. Une annonce insérée plus loin contient les numéros sortis.

☞ Le Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace poursuit avec succès son œuvre de guérison. Pas de rhume, pas une bronchite ne résiste à ses effets bienfaisants. Les personnes atteintes de ces affections feront bien d'en user immédiatement. A vendre par B. Laplace, pharmacien, 23 et 25, Champs Elysées, et aux principales pharmacies.

Orléans Rail Road.—Grâce à l'énergie qu'ont déployée les officiers et la Direction du "Orleans Rail Road," la double voie de la rue Broad et de la Grande Route St-Jean est terminée. Par suite de cette amélioration, la ligne de cette Compagnie est la plus courte pour se rendre aux Fair Grounds et pour en revenir. Les chars transportent les passagers jusqu'à la porte centrale de la rue Sauvage, entre la 2eme et la 3eme bâtisse, et les ramènent du même point. Deux des lignes de la Compagnie partent de la Statue de Clay, rue du Canal, et l'autre du Marché Français. Cette dernière est la plus commode pour les familles du Second District.

Prolongation de Société.—La société Cazaux et Vergnole, dissoute par expiration de temps, a été renouvelée pour cinq ans sous la même raison et fera comme par le passé les affaires d'importation en produits français, tels que vins, cognacs, cordiaux, etc.... Cette maison, qui est très avantageusement et honorablement connue, et qui a de grandes relations commerciales, est établie rue Vieille Levée 73.

Tapis, Nattes, Toiles cirées.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr. A. Brousseau, qui offre en gros et en détail un des plus beaux assortiments de tapis, toiles cirées et nattes qu'on puisse voir à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un choix fort riche de stores, rideaux, brocatelles, etc., etc. Nous signalons plus particulièrement, eu égard à la saison où nous entrons, une collection de nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, d'une qualité tout à fait supérieure et à bon marché.

Mort d'un artiste.—Nous avons à enregistrer la mort d'un artiste de talent qui a fait, pendant près de trente ans, partie de l'orchestre de l'Opéra. M. Léopold Charles Augustin Carrière est décédé, hier matin, à l'âge de 69 ans. M. Carrière était un flûtiste fort distingué et les anciens habitués de notre scène lyrique savent avec quelle perfection il exécutait les solos. Il a fait des élèves qui lui font honneur et l'un d'eux s'est déjà fait entendre dans plusieurs concerts. M. Carrière était très estimé et il laisse à ses fils qui ont embrassé la carrière commerciale, l'exemple d'une vie dignement remplie par le travail. Son enterrement doit avoir lieu aujourd'hui à quatre heures et demie.

Théâtre de l'Opéra.—On donnera demain, en matinée, *La Reine Margot*, drame en onze tableaux, et vu la longueur de cet ouvrage, on commencera le spectacle à onze heures précises.

Le soir on donnera *Le Bâtard*, drame en 5 actes, et les *Prés Saint Gervais*, vaudeville en 2 actes.

Académie de Musique.—La troupe de burlesque de Pauline Markham a joué hier soir devant une salle assez bien garnie, toujours avec le même succès.

Ce soir, Mlle Pauline Markham prendra son bénéfice, et la salle de l'Académie sera comble sans nul doute; parce que la charmante artiste compte de nombreux admirateurs qui se feront un devoir de contribuer à son succès.

On donnera pour cette occasion un spectacle entièrement nouveau et des plus attrayants.

Bal de la Société Française.—On nous prie de rappeler aux directeurs du bal de la Société Française que les séances doivent avoir lieu, à partir du 1er mai, le lundi et le vendredi de chaque semaine. Il y aura donc séance ce soir.

Nous remercions MM. Williams, Ruperti & Co., de l'envoi qu'ils nous ont fait d'une liasse de journaux d'Europe reçus par le steamer Germania, arrivé de Hambourg avec escale au Havre, à Santander et à la Havane.

— Nous appelons l'attention des lecteurs sur l'annonce que la maison Hillman & Manard, No 157, rue Poydras, publie dans nos colonnes. Ces messieurs ont été nommés les agents de l'Association des Cultivateurs de Fruits, et ils sont prêts à s'occuper de tout ce qui y a rapport. Ils sont aussi agents, pour les Etats du Sud, du Cultivateur, à l'usage des jardiniers, de Roe, qui a reçu une médaille à la dernière Exposition, et, pour la Louisiane et le Texas, des Fruits conservés d'Alden succursale Cobden, pour lesquels ils ont reçu le ruban bleu à la même Exposition.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition, on peut la soumettre à l'examen de quelque ce soit et nous pouvons avancer avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

La résistance dans les Campagnes

Un meeting des citoyens de St Martin a été tenu, le 27 de ce mois, à Breaux Bridge. M. Charles Guérinière a été choisi comme président, et les vice-présidents suivants ont été nommés: Tréville Gundry, Ulger Webre, Sidney Mouton, Charles Reys, William Trahan, Tréville Thibodeaux, Audre Lasseigne, Paul de Clouet, Léon Dupuy, MM. D'Armas Guidry et G. P. Fournet, ont été désignés comme secrétaires.

Le président, après avoir expliqué le but de l'assemblée, a dit quelques mots pour exhorter le peuple à rester uni et à résister au paiement des taxes réclamées par le gouvernement usurpateur.

Un comité composé de MM. Auguste Marast, Arcade Patin, Sidney Mouton, et du président du meeting, M. Charles Guérinière, a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

1. Résolu, que John McEnery a été légalement élu; qu'il est, conséquemment, le seul gouverneur de l'Etat et qu'il est de notre devoir de le soutenir.

2. Résolu, qu'un droit reconnu, quelles que soient les circonstances, ne peut pas cesser d'être un droit. Pour cette raison nous sommes opposés à aucun compromis qui pourrait tendre à amoindrir nos droits et à excuser une injustice préméditée.

3. Résolu, que nous sommes, et que nous avons toujours été disposés à payer nos taxes à l'administration légale de l'Etat; mais que nous sommes déterminés à résister autant que possible à la perception des taxes par le gouvernement usurpateur qui nous est imposé par la fraude et avec l'aide des baïonnettes fédérales et de la police métropolitaine.

4. Résolu, que nous croyons que le seul tribunal républicain du pays dont on ne peut pas contester la décision, a rendu en dernier ressort un arrêt conseillant une nouvelle élection générale dans l'Etat; et que quoique nos espérances et nos désirs aient été déçus par cette décision, nous serions prêts à nous y conformer.

5. Résolu, que dans ce moment d'épreuve, il est de notre devoir de nous assurer quels sont ceux qui soutiennent la cause du peuple et quels sont ceux qui font cause commune avec les ennemis de la Louisiane, afin de nous souvenir de leurs noms et d'apprendre à distinguer dans l'avenir les patriotes des renégats.

6. Résolu, qu'il est au pouvoir de la Nouvelle-Orléans de décider en grande partie pour ou contre les droits et les intérêts du peuple; et que nous serions désappointés d'apprendre que la population de cette ville cède à l'injustice et à la persécution.

7. Résolu, que nous considérerons comme notre plus cruel ennemi et comme le plus vil ennemi de l'Etat, celui qui, prenant avantage de nos troubles, profitera de la misère publique pour spéculer et pour acheter les propriétés mises en vente pour payer les taxes illégales.

8. Résolu, que ce meeting s'ajourne pour se réunir de nouveau à Breaux Bridge, le 31 mai prochain.

Chas. Guérinière, Président.
J. T. Fournet, Secrétaire.

MORT DE M. SAINT MARC GIRARDIN.

M. Saint-Marc Girardin, député de la Haute-Vienne, membre de l'Académie française, est mort hier, vendredi, à neuf heures du matin, à Morsang, près Corbeil (Seine-et-Oise). Il a succombé à une attaque d'apoplexie.

Bien que légèrement indisposé dans la soirée de jeudi, rien ne pouvait faire prévoir que M. Saint-Marc Girardin dût être enlevé par une aussi prompte catastrophe. C'était un homme grand, très robuste, ayant conservé dans la vie ordinaire les habitudes sobres, régulières et méthodiques du professeur. Aussi cette mort imprévue frappera-t-elle douloureusement non-seulement les proches de M. Saint-Marc Girardin, mais aussi tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier.

C'est entouré de son fils, M. Barthélemy Saint-Marc Girardin, et de sa fille, Mme Barbier, que le regretté député a rendu le dernier soupir. Veuf de bonne heure, c'est dans ce même village de Morsang, tout plein pour lui d'une chère mémoire, qu'il avait eu la douleur de perdre sa femme en 1835. Mme Saint-Marc Girardin se noya dans une promenade sur l'eau, en l'absence de son mari qui, à son retour à la maison de famille, ne trouva plus qu'une morte.

M. Saint-Marc Girardin était né à Paris le 12 février 1801. Après de brillantes études classiques et sa nomination à l'agrégation des classes supérieures, il entra comme professeur de seconde au collège Louis le Grand. Après 1830, il devint professeur de littérature à la Sorbonne, et n'a cessé pendant près de trente ans de faire ce cours, dont se souviendront toujours avec charme ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

L'Académie française, dont il avait remporté de bonne heure le prix d'éloquence (1827), l'avait de bonne heure au nombre de ses membres. En 1834, il avait commencé sa carrière parlementaire, comme député de la Haute Vienne, c'est-à-dire du département qu'il représentait encore il y a trois jours.

Les principaux ouvrages qu'a publiés M. Saint-Marc Girardin sont: un rapport sur l'*Etat de l'instruction publique dans le midi de l'Allemagne*; un volume d'*Essais sur l'Allemagne*; deux volumes de *Mélanges de littérature et de morale*; un volume sur l'*Instruction intermédiaire en France*; et enfin le *Cours de littérature dramatique, et de l'usage des passions dans le drame*, qui restera son œuvre la plus parfaite en même temps qu'un modèle de goût, d'aperçus nouveaux et de style.

Rappelons, en terminant, que M. Saint-Marc Girardin fut pendant près de quarante ans un des rédacteurs les plus appréciés du *Journal des Débats*. Il ne crut devoir s'en séparer que lorsque le journal de M. Léon Say se sépara lui-même avec éclat du parti conservateur. Finissons d'un mot: M. Saint-Marc Girardin fut un homme d'un grand talent et d'une profonde honnêteté.

A. R.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les métropolitains sont revenus hier matin de leur petite expédition dans la paroisse Livingston, tous en [illegible].

Ils se sont présentés au bureau central de la police, et chaque homme a reçu la somme de cinq piastres, en récompense de ses loyaux services. Malgré la dépêche du capitaine Flanagan,—promu au grade de colonel par le pseudo-gouverneur Kellogg,—les métropolitains n'ont pas aussi bien réussi qu'ils veulent bien le dire.

Nous en jugeons ainsi par le seul fait de l'absence de tout rapport officiel, ou, pour mieux dire, par le refus de nous communiquer aucun rapport, officiel ou non.

Si les sbires de Longstreet avaient chassé le juge légalement élu par la population de la paroisse Livingston et avaient mis à sa place le juge radical nommé par Kellogg, ils se seraient hâtés de le proclamer, en se glorifiant de leurs exploits.

Leur silence, à notre avis, semble impliquer qu'ils n'ont rien fait du tout, et qu'ils se sont retirés à temps pour éviter un échec.

Les policiers du surintendant Badger,—pardon, du général Badger,—nous paraissent trop peu modestes pour se taire s'ils avaient remporté une victoire complète.

Les membres de la Législature du peuple se sont réunis, hier soir, au No 35 de la rue Carondelet, conformément à l'appel du sénateur Booth. L'assemblée était peu nombreuse, à cause du mauvais temps, sans doute.

La question de la résistance au gouvernement usurpateur de Kellogg a été discutée longuement.

Les législateurs se sont entendus pour encourager de toute leur influence la résistance des citoyens à un gouvernement qui n'a même pas un semblant de légalité et qui n'existe que parce qu'il est protégé par les baïonnettes fédérales, en violation directe du droit des Etats.

On a déclaré positivement que tout projet de compromis proposé par Kellogg ou par ses associés serait impitoyablement rejeté jusqu'à ce que le peuple de la Louisiane ait obtenu pleine et entière justice.

Depuis que les policiers sont devenus des miliciens, par ordre de M. Kellogg, il y a eu de grandes défections dans leurs rangs. Nous avons appris, en dépit des efforts du bureau central pour garder secrètes ces petites scènes de famille, que quinze policiers du troisième precinct avaient donné leur démission mardi matin, en déclarant qu'ils n'étaient pas disposés à faire le coup de mousquet contre les citoyens de l'Etat pour gagner leur maigre salaire mensuel.

Avant eux, trente métropolitains du Cinquième Precinct avaient quitté le service pour ne pas faire partie de la milice.

Si cet exemple est suivi, comme tout porte à croire qu'il le sera, M. Kellogg se trouvera bientôt sans police et se verra forcé d'aller chercher un refuge aux Casernes, pour être plus immédiatement sous la protection des soldats des Etats-Unis.

Le secrétaire de la guerre Belknap, accompagné du lieutenant-général Phillip Sheridan, des généraux J. M. Loomis, Myers, J. W. Forsythe et du colonel M. V. Sheridan, est arrivé à la Nouvelle-Orléans dans l'après-midi de mercredi, par la voie de Galveston,—et s'est installé avec sa suite à l'Hôtel St-Charles. Ces messieurs ont dû partir hier après-midi pour Washington.—Ils revenaient d'une excursion sur les frontières du Texas.

Les régates qui devaient avoir lieu hier après-midi au bayou St. Jean, ont dû être renvoyées à samedi prochain, à cause du mauvais temps. La pluie d'hier a désappointé un grand nombre de dames qui se faisaient une fête d'assister aux joutes des deux clubs de canotage du bayou St. Jean.

Il faut espérer que le temps sera plus favorable samedi.

Nous tenons de M. P. M. Tourné, secrétaire de l'Hôpital de Charité, le rapport mensuel suivant, qui constate le nombre de patients qui sont entrés à l'hôpital ou qui en sont sortis. Nous voyons que 330 personnes ont été admises, dont 251 appartenant au sexe masculin et 79 au sexe féminin.

275 ont été renvoyées, dont 225 appartenant au sexe masculin et 50 au sexe féminin.

70 sont mortes, dont 57 appartenant au sexe masculin et 13 au sexe féminin.

Il reste à l'Hôpital de Charité 450 personnes, dont 310 appartenant au sexe masculin et 140 au sexe féminin.

Parmi les patients qui sont entrés à l'hôpital, le mois dernier, 188 sont nés à l'étranger, 141 sont nés aux Etats-Unis et un né en mer.

Nous donnons ci-dessous la fin de la liste des récompenses qui ont été accordées aux exposants des divers départements de la Foire.

Farine—Récompense à accorder à la seconde qualité, dont 50 barils au moins sont à vendre sur le marché, avec la condition expresse que la farine mise au concours n'a pas été moulue pour être exposée à cette Foire, premier prix à Prudhomme & Grace, agents de Wm Trademair, du Cap Girardeau.

Gordon & Gomila, pour E. Lecompte, de Ste-Geneviève, Missouri, médaille d'argent pour un baril de farine.

Wood, Maude & Co, St-Louis, Missouri, diplôme pour un baril de farine de maïs, faite aux Etats-Unis, et médaille d'argent pour un baril de gru, fait aux Etats-Unis.

C. L. St. Cyr, Nouvelle-Orléans, prix recommandé pour sa farine *self-raising*.

Ruche d'abeilles, prix à Mathew Hicks, de Lewisburg, paroisse St. Tammany, Le.

Chevrettes conservées, diplôme à B. Laclaverie, exposées par G. W. Dunbar & Son, Nouvelle-Orléans. Chevrettes à l'huile, prix au même.

Sauce pimentée, avec piments cultivés en Louisiane, prix à Maunsel White.

Assortiment de *Catsup* et de Sauces, avec fruits cueillis en Louisiane, diplôme à B. Auger, Nlle Orléans.

Fruits passés à l'évaporateur, en barils, prix recommandé à Hilman & Manard, Nouvelle-Orléans.

[illegible], en caisses, mention honorable, [illegible] & Co., Nouvelle-Orléans.

[illegible] de jus de viande, prix re[illegible] S. Valentine, de Richmond, [illegible] certificat de mérite à Aug. Montamat, Nouvelle-Orléans.

Catsup romain, certificat de mérite à Bertrand Laclaverie.

Pound Cake de ménage, timbale en argent à miss Kate Waldo, Nouvelle-Orléans.

Sponge Cake de ménage, porte-bouquet à la même.

Sirops, médaille d'argent à G. W. Dunbar & Son, Nouvelle-Orléans.

Lager Beer des Etats-Unis, diplôme à C. Heintz, de la Brasserie *Phœnix*, Louisville, Kentucky.

Baril de *Buck Beer*, diplôme au même.

Ale des Etats-Unis, diplôme à J. A. Blaffer, Nouvelle-Orléans, pour Wm. Massey & Co., de la Pennsylvanie.

Porter et ale, mis en bouteilles aux Etats-Unis, diplôme au même.

Bière de la Nouvelle-Orléans, diplôme à George Merz, Nouvelle-Orléans.

Vin des Etats Unis, diplôme à J. B. Sollari & Sons, pour la compagnie de vins *Urbana*.

Bitters pour être [illegible] mélange, faits aux Etats-Unis, diplôme à James W. Price.

Vinaigre [illegible], prix à Bertrand Laclaverie.

[illegible] prix recommandé à [illegible] & Arias, Nouvelle-Orléans.

Eau de fleur d'oranger, prix recommandé à A. Dom[illegible].

[illegible] et second prix à Edward & Rip.

Pain de boulanger, 4 pains, diplôme à Géo Seigle, Nlle-Orléans.

Pour le meilleur assortiment et les meilleurs légumes, cultivés en Louisiane, prix à Denis Bonard, Nlle-Orléans et Chicago.

Pour la meilleure exposition (la meilleure manière d'arranger les articles), médaille d'or à Rice & Bros., médaille d'argent à Kursheedt & Bienvenu et médaille de bronze à H. Haller.

Tous les prix destinés aux stoves ont été annulés par le comité à l'exception de celui accordé à M. Henry Perry pour le "Times", présenté au concours, comme le meilleur stove brûlant du bois.

Robe d'enfant, ouvrage d'aiguille, à la main, deux anneaux de serviette, en argent, à Mme J. Curtis Waldo.

Chemise fine, ouvrage d'aiguille, à la main, premier prix d'argent, à M. Charles Leighton, avec l'apostille suivante du comité: "*Ouvrage de grand mérite.*"

Broderie, une paire de pantoufles—Il y a eu trois entrées; une par Mlle Julia Urban, une par Mlle Hébert et une par [illegible]. Le comité a rapporté que les [illegible] accorder le prix, les entrées n'ayant point été faites conformément aux règlements de l'Association.

Exposition de chapeaux et casquettes, de tous les genres, médaille d'argent à H. Larousini, Nouvelle-Orléans.

Articles de toilette, pour homme, médaille d'or à Charles Leighton, Nouvelle-Orléans.

Exposition d'articles de fantaisie, médaille d'argent à E. Levy & Co, Nouvelle-Orléans.

Exposition de vêtements, pour homme, médaille d'argent à Pierson & Hews.

Echantillon de tapis remis à neuf, prix recommandé à J. J. Salmon, Nouvelle-Orléans.

Exposition de voilerie de tout genre, prix recommandé à Cassidy & Miller, Nouvelle Orléans.

Porte cravate, patenté, prix recommandé à Charles Leighton, Nouvelle-Orléans.

Costume complet, fait n'importe où, prix recommandé à Pierson & Hews.

Peinture (tableau représentant un animal) médaille d'or au docteur E. Berjot.

Peinture (représentant des fruits) médaille d'argent à E. P. Cleary.

Peinture (fleurs) médaille d'argent au même.

Collection de tableaux exposée par un marchand, médaille d'or à D. Julio, Nouvelle-Orléans.

Collection de tableaux exposée par une personne autre qu'un marchand, médaille d'argent à Alexandre Herno.

Exposition de cigarettes, médaille de bronze à Louis Borda.

Cigarettes faites avec du tabac de la Havane, prix recommandé au même.

Halle de graine de coton, diplôme à A. A. Maginnis' Sons, Nouvelle-Orléans.

Exposition de produits de la graine de coton, médaille de bronze aux mêmes.

Laine du Sud, diplôme à R. A. Corbin, jr., de Tangipahoa, Louisiane.

Savon de famille, fait en Louisiane, diplôme à A. A. Maginnis' Sons, Nouvelle-Orléans.

Savon de famille, fait en Amérique, prix aux mêmes.

La plus grande et meilleure exposition de savon, médaille de bronze aux mêmes.

Exposition de chapeaux, bonnets et articles de modes, médaille d'argent à Mme C. Fries, Nouvelle-Orléans.

Exposition de corsets faits en Louisiane, médaille d'or recommandée à Mme O. Bonniard.

Machine à gaz portatif, médaille d'argent à l'Association du Gaz Barbarin, T. Roberts surintendant.

Décortiqueur de graine de coton, diplôme à P. J. Martin, Nouvelle Orléans.

Machine à hacher la viande, médaille de bronze, à Emile Scheldecker, Nouvelle-Orléans.

Métiers à fabriquer des persiennes, médaille d'argent à P. W. Mc Kitrick, Nlle-Orléans.

Pompe à incendie, de Babcock, prix recommandé à A. M. Granger.

Appareil à incendie, portatif, de Babcock, médaille d'argent à A. M. Granger.

Presse coton, à vapeur ou à chevaux, pour habitation, diplôme à H. Dudley Coleman, Nlle Orléans.

Moulin à coton, diplôme recommandé à Geo. A. Barnard, Nouvelle Orléans.

Machine à décortiquer le Ramie, mention honorable à C. Blais, Nouvelle Orléans.

Moulin à maïs, pour habitation, diplôme à H. Dudley Coleman, pour Holmes & Blanchard, Boston.

Machine à laver le linge, médaille d'argent à A. H. Granger, pour J. C. Tilton.

Moulin à sucre, à vapeur, diplôme à Shakespeare, Smith & Co., Nouvelle-Orléans.

Moulin à sucre, à chevaux, diplôme aux mêmes.

Machine à vapeur portative, médaille en or à Geo. A. Barnard, Nlle-Orléans, machine construite par J. C. Hoadley & Co., Lawrence, Mass.

Régulateur pour machines à vapeur, diplôme à H. Dudley Coleman, fait par Gardener & Robertson, Quincy, Illinois.

LA MALADIE DU PAPE.

On lit dans la *Gazetta d'Italia*:

Pendant quelques jours l'état du pape a causé de vives inquiétudes. Les humeurs qui se sont répandues dans tout le corps, en attaquant la partie supérieure, ont occasionné des douleurs aiguës au malade. Il ne pouvait pas mouvoir son bras. L'estomac était très délabré; il avait de la répugnance, de l'horreur même pour les aliments. La faiblesse causée par ce manque de nourriture était devenue excessive et la fièvre était incessante. Plusieurs fois, il s'est manifesté des nausées. La fièvre et la douleur l'empêchaient de rester un seul instant tranquille au lit; il se retournait continuellement. Les jambes, et surtout la jambe gauche, se sont tuméfiées, prenant un volume excessif. Tout annonçait un mouvement ascendant des humeurs. Le cardinal doyen et le cardinal Antonelli n'ont quitté le chevet du malade qu'à une heure très avancée.

De nombreux prélats assiégeaient l'antichambre; la paroisse était en proie à une vive agitation. Un purgatif que le Pape a pris lui a fait beaucoup de bien. Les sécrétions ont été abondantes. Dans la soirée, la fièvre a déchu; le malade était plus calme; il se plaignait moins; il a pris un bouillon. Mgr. Cenni ne s'éloigne pas du malade. On a remarqué avec plaisir que le pouls était bien moins dur. La nuit s'est bien passée. La fièvre a sensiblement baissé. Les douleurs dans les reins et le bras continuent, mais le malade n'a plus la même horreur de l'alimentation. L'amélioration est tout à fait notable.

CHRONIQUE ALSACIENNE.

L'arbre de l'indépendance.—Voici un tout petit événement qui s'est passé à Mulhouse. S'il n'est pas des plus sérieux en lui-même, il aura du moins le mérite de prouver qu'en deux ans et demi de domination, nos vainqueurs ne se sont pas implantés profondément dans le sol alsacien.

Un matin, les ouvriers qui se rendaient à leur travail s'arrêtèrent avec stupéfaction devant un grand drapeau tricolore qui avait poussé dans la nuit à la cime d'un immense peuplier; c'était à quelques pas de la Porte-Neuve; l'arbre appartenait à la ville.

On s'arrête: des groupes se forment. Cette apparition surnaturelle des couleurs nationales attroupe des centaines, puis des milliers d'individus. La police allemande, qui ne dort jamais que d'un œil, survient dans le premier quart d'heure. Elle veut faire évacuer le terrain; peine inutile! Elle envoie chercher du renfort; la circulation pour un moment est arrêtée.

Les autorités allemandes accourent à la file. Rien n'y manque, ni le *Kreisdirector* (sous-préfet), ni le procureur impérial, ni l'inspecteur de police. Ces gros messieurs tiennent conseil de guerre sur le champ de bataille: la paix publique [illegible] ger; si le drapeau français est en danger [illegible] journée entière [illegible] flottait une [illegible] qu'adviendra-t-il [illegible] sommet d'un peuplier [illegible] fruit [illegible] les victoires allemandes ne serait-il pas compromis?

Nos généreux seigneurs offrent dix thalers, vingt thalers, et jusqu'à trente thalers (plus de cent francs) à l'homme de bonne volonté qui les délivrera d'un tel scandale. Mais la bonne volonté se fait attendre; j'ai entendu de mes oreilles un gamin de Mulhouse qui disait: "Pour cinq cents francs, je n'irais pas décrocher la timbale française!"

Après une attente pénible, non pas pour nous, un charpentier d'outre-Rhin se résout à tenter l'ascension. L'abord est difficile. A plusieurs mètres de hauteur, le tronc de l'arbre était enduit, non-seulement de goudron, mais d'un produit humain qui sert à la fabrication de la poudrette.

Mais nul obstacle ne saurait arrêter le patriotisme allemand sur la voie de l'honneur et du profit. Le champion crotté de l'empereur Guillaume arrive à la première branche; il s'y cramponne avec énergie, il s'élance, elle rompt et il tombe sur la partie la plus essentiellement prussienne de son individu. Il repart de plus belle, affronte de nouveau le goudron et le reste, et empoigne une seconde branche qui se casse sur nouveaux frais.

Même aventure à la troisième branche et aux suivantes: on voit enfin que l'ingénieux planteur du drapeau a pris soin de les scier toutes l'une après l'autre en descendant. Epuisé de fatigue, tremblant de peur et trop heureux de s'en tirer, je ne dirai pas les braies nettes, mais avec ses membres intacts, le charpentier teuton redescend honteux et confus et abandonne la partie. Il ne touchera pas la prime de trente thalers; mais n'a pas perdu son temps, car ses habits sont en loques, goudronnés jusqu'à la corde et parfumés pour six mois. Les belles filles de son pays le suivront dans le monde à la piste. En attendant, les huées de la foule française l'accompagnent et la police le protège.

Il faut pourtant, il faut pour la gloire de Dieu Guillaume et de Bismark, son prophète, que l'emblème séditieux disparaisse avant midi. On ramène le charpentier, on lui met une cognée entre les mains, et on le somme d'abattre l'arbre. Il frappe, il ahane, il se démène, il empoisonne l'air ambiant, et, au milieu d'un concert de sifflets, le peuplier martyr tombe de tout son long.

La foule se précipite au cri mille fois répété de: *Vive la France!* tandis que la police recule effarée. Le drapeau est mis en pièces; c'est à qui en cachera un lambeau dans sa poche. Les derniers venus se partagent les brindilles du peuplier; ils en décorent leur boutonnière, et au bout d'un moment il ne reste sur le sol que le tronc et les grosses branches.

La police se retire, heureuse de voir que force est restée au droit de la force, et le *Kreisdirector*, dans une grande lettre à la municipalité, exprime son regret d'avoir détruit un arbre qui appartenait à la ville; mais l'hésitation aurait été un crime, il fallait, [illegible] parti. Et c'est [illegible] qu'on vote [illegible] un décimètre d'oreille [illegible] l'arbre, est tenu à la disposition de la ville contre remboursement d'un thaler pour frais d'abatage.

Le lendemain matin, sur la souche du peuplier, s'élevait une croix de bois noir avec cette inscription: *Mort pour la patrie!*

— Vous ne savez pas? l'avocat B... est à couteaux tirés avec son confrère F...!

A couteaux tirés? impossible.

—Comment, impossible?

—Les avocats sont comme les lames d'une paire de ciseaux; elles sont incapables de s'entailler. Mais, gare à celui qui se met en travers!

— En justice de paix.

Une plaignante et un plaignant sont à la barre.

Le Juge, *à la dame*:—Voyons, madame, quels sont vos griefs?

— Voici, monsieur le juge de paix. L'individu que vous voyez là m'a enjôlée, séduite, déshonorée, et s'est sauvé de chez moi en me devant quarante-cinq sous... J'exige une réparation, éclatante...

—Laquelle?

—Les quarante-cinq sous!

TEMPÉRATURE.—1er mai 1873.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	70	21
12 M.	[illegible]	23
3 P. M.	[illegible]	23
6 P. M.	74	23

Quantité contre Qualité.—L'Yeast Powder de Dooley occupe la première place sur le marché, comme étant la seule poudre à levain qui ne contienne aucune substance nuisible. Non seulement cela, mais chaque boîte contient la pleine quantité représentée, pendant que la qualité est de beaucoup supérieure à toutes les autres. L'Yeast Powder de Dooley produira de 25 à 30 pour 100 de plus de bon pain, de bons biscuits, etc., que les poudres des autres fabriques, pendant que l'effet en est certain autant qu'économique. Si vous n'en avez pas usé, demandez-la à votre grocer et n'en prenez pas d'autre.

☞ Il faut moins d'Yeast Powder de Dooley que toute autre poudre à levain pour produire le même effet, attendu qu'elle est beaucoup plus forte. Elle se vend avec le plus petit. Essayez-en. On la trouve chez tous les grocers. 2 Mai—D

MARIÉ. Jeudi 1er mai 1873, par devant le juge Cain, Mr. Joseph Lelievre à Mlle Virginie Rebecca Maurice, tous deux de cette ville.—Pas de carte.

Décédée hier, à Jefferson City, à 6 heures P. M., à l'âge de quarante-neuf ans, Mademoiselle Maria-Amélie Parent, fille de J. B. Parent et d'Arthémise Mentz. Ses amis et connaissances, et ceux de la famille, sont priés de se rendre AUJOURD'HUI, à 5 heures P. M., au Cimetière St-Louis, No 2, où le corps sera inhumé.

Décédé, hier, à onze heures et quart du matin, à l'âge de soixante-neuf ans, M. LEOPOLD CHARLES AUGUSTIN CARRIÈRE, natif de Brest, département du Finistère, (France). Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue des Ursulines, entre Marais et Tremé.

De la part de sa Famille.

Décédée hier, jeudi, le 1er mai 1873, Christine FAURE, à l'âge de trente-quatre ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. De la part de sa famille. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 39, rue St Bernard, entre Moralès et Urquhart.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres de l'Association sont priés d'assister, ainsi que les autres invités, aux funérailles de LEOPOLD C. A. CARRIÈRE, décédé à l'âge de 69 ans, père de notre frère Léopold Carrière fils. Le corps est exposé rue Ursulines, entre Tremé et Marais, d'où le convoi partira AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie P. M.

Par ordre du Président, A. L. TISSOT.
Dr. Emile Doi[illegible], Secrétaire.

LICENCES et TAXES d'ETAT et de VILLE.
Payez-les ou Faites-les Payer.
—En vous adressant chez—
Mr BRETTE,
14 .... Rue St-Charles 14
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
2 mars—1m—PP

On demande à acheter
DES LIVRES DE VALEUR
DANS TOUTES LES LANGUES,
JOURNAUX ILLUSTRÉS,
GRAVURES, TABLEAUX, OBJETS D'ART, &c.
—S'adresser—
14 .... Rue St.-Charles 14
23 av—1m—PP

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS, 4000 pièces Tapis anglais et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, [illegible] CRIN, Satins, [illegible]
6avril—6m—PP A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée.
ELKIN & Co.
Au No 1[illegible] de la rue du Canal
REÇOIVENT, en ce moment des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouveau genre—Aussi des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualités supérieures. Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.
17 avril—1m PP

Avis.
LA FETE DE STE. MONIQUE étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à huit heures, DIMANCHE, 4 du courant.
2 avril—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
AVIS.
LA buvette avec [illegible] privilège de buffet, ainsi que le vestiaire pour le bal de l'Opéra qui doit avoir lieu le 17 mai, [illegible] sera mis à l'enchère, vendredi 9 mai, [illegible] heures du soir, à l'Asile de la Société.
Par ordre du Président, A. BARBIER, secrétaire.
2 mai—7t

Marine Dry Dock and Ship Yard Company—Nouvelle-Orléans, 24 avril 1873.—Une élection de cinq Directeurs, pour l'année, aura lieu au No 61 de la rue Carondelet, LUNDI, 5 mai 1873, de 11 heures du matin, à 1 heure de l'après-midi, conformément à la Charte.
Chas. E. MORRISON, secrétaire.
2mai—M

☞ Avis.—Le steamer allemand GERMANIA, capitaine Winzen, venant de Hamburg, du Havre, de Santander et de la Havane, commencera le déchargement de sa cargaison sur la levée, aux pieds de la [illegible], Quatrième District, vendredi, le 2, à [illegible] heures du matin. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en Douane aussitôt que possible, de prendre promptement livraison de leurs marchandises, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.
Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est pas faite sur la Levée.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., 188 Rue Commune.
2mai—3t

Avis.
JE, soussigné, de retour à la Nouvelle-Orléans, révoque toutes procurations données antérieurement.
Nouvelle-Orléans, 1er Mai 1873. P.J. MARTIN.
2mai—3t

Demande de Domestique.
ON demande une DOMESTIQUE pour s'occuper du ménage et [illegible]. [illegible] de se présenter sans recommandations. No 80 rue Bourgogne.
2 mai—3t

Liste Officielle du Tirage
—DE LA—
Caisse d'Amortissement de Dix pour Cent
sur $360,000 de Bons hypothécaires de "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company."

Bons de $500. Nos.	Nos.	Bons de $1,000. Nos.	Nos.
197	137	[illegible]	[illegible]
64	[illegible]	[illegible]	[illegible]
45	194	[illegible]	[illegible]
72	113	[illegible]	[illegible]
60	184	[illegible]	[illegible]
187	118	194	[illegible]
87	171	192	[illegible]
127		[illegible]	[illegible]
108		[illegible]	[illegible]
190		[illegible]	[illegible]
108		123	[illegible]

Nous, soussignés, nommés commissaires pour le tirage de 10 0/0 [illegible] de dix pour cent sur l'émission de [illegible] bons hypothécaires de la "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company"—certifions que le dit tirage a eu lieu, exactement et légalement, aujourd'hui, 1er mai 1873, à midi, et que le résultat en a été ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

A. M. FORTIER,
A. DUMESTRE,
C. ROHN, } Commissaires.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1873.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte faite sur l'original [illegible] et je préviens [illegible] 1er juillet 1873.

J. N. AUGUSTIN, Notaire.
2 mai—M

HILLMAN & MANARD,
Marchands de Grocerie et négociants commissionnaires,
157 .... Rue Poydras 157
— Agents des cultivateurs de fruits. —
AYANT été nommés agents des cultivateurs de fruits à l'assemblée qui a eu lieu dernièrement à la Nlle-Orléans, ils prient toutes les personnes qui s'intéressent à la culture des fruits de se rappeler qu'ils les trouveront, comme par le passé, à leur ancien local où ils seront heureux de les recevoir. Ils sont également les agents de "ROE'S GARDEN CULTIVATOR," qui a reçu le premier prix à la foire de la Louisiane dont la clôture vient d'avoir lieu; ils sont agents pour la vente des fruits conservés d'Alden (succursale Cobden) qui ont obtenu le ruban bleu à la dernière foire de la Louisiane.

Avis.
AYANT vendu mon Stock de Draperie et Costumes, No 22, rue de Chartres, à Mme A. GEIGER, je prie le monde de [illegible] le patronage qui m'a été si libéralement accordé. Mme A. Geiger est chargée de la liquidation de mes affaires.
C. COUTEUX.
Toutes les réclamations qu'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement.
2 mai—3t

CAZAUX & VERGNOLE,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73 .... VIEILLE-LEVEE 73
NOUVELLE-ORLEANS.

Grenadines noires.
Grenadines noires.
J. TURCOTTE
158 RUE DU CANAL 158
MAISON BLANCHE,
Encoignure Baronne.
OFFRIRA JEUDI, 1er MAI
300 pièces GRENADINES noires rayées [illegible], à $1 50 la yarde, valant $1 [illegible].
—Aussi—
100 pièces ORGANDIES et JACONATS français unis et à dessins, à 20 et 25 cts la yarde, valant le double.
Ces marchandises viennent d'arriver directement des encans de New York et doivent être vendues immédiatement pour du comptant seulement.
1er mai—6t PP J. TURCOTTE.

Taxes de Ville de 1873.
DEPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nlle Orléans, 26 avril 1873.
Un escompte de trois pour cent sur la partie payable en comptant sera accordé à toutes les personnes qui payeront leurs taxes de ville de 1873 d'ici au 15 mai 1873.
LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.
26 avril—au 15mai PP

Avis.
LE DR. SPINNEY donnera des consultations à son cabinet, No 216 de la rue du Canal, pendant quelques jours seulement, car il faut qu'il parte le 20 mai, pour son infirmerie de [illegible].
1er mai—6t PP

Avis.
A COMPTER de ce jour M. A. D. Doriocourt devient mon mandataire général et spécial. Toutes procurations antérieures sont annulées.
Nlle-Orléans, 28 avril 1873. JOHN PETIT.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.
Changement dans les Heures de Départ.
GRANDE REDUCTION DE PRIX.
A PARTIR du 1er MAI, le train d'agrément pour les villes d'eaux partira du dépôt de la rue du Canal, tous les jours (le dimanche excepté) pour Ocean Springs et les stations intermédiaires, à 4 h. 30 P. M., arrivera à Ocean Springs à 7 heures P. M. Il partira d'Ocean Springs, pour le retour, à 6 heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 8 heures 30 minutes A. M. Il sera vendu des billets d'excursion, bons pour trois jours, pour tous les points.
Des billets d'excursion spéciaux pour le dimanche, bons seulement pour ce jour, seront vendus aux prix suivants:
Pour la Baie St. Louis et retour $1 75
Pour la Passe Christian et retour 2 00
Pour Mississippi City et retour 2 50
Pour Biloxi et retour 2 75
Pour Ocean Springs et retour 2 75
Pour East Pascagoula et retour 3 00
Le train du dimanche soir part de Mobile à [illegible] et arrive à la Nouvelle-Orléans vers [illegible] heures du soir.
S. H. SCRANTON, Surintendant Général.
E. P. [illegible], Agent Général des Tickets.

Avis.
LA Société qui a existé jusqu'à ce jour dans cette ville sous la raison Cazaux et Vergnole a été dissoute par expiration du temps convenu pour sa durée.

Avis.
Les soussignés ont formé, ce jour, une Société sous la raison Cazaux et Vergnole pour le terme de cinq années, à partir du 1er mai 1873 jusqu'au 30 avril 1878.
CAZAUX & VERGNOLE.
[illegible] la Société fera les affaires [illegible] produits français, tels que vins, cognac, [illegible] absinthe, kirsch, [illegible] conserves, huile, etc.
CAZAUX & VERGNOLE.

VICTOR SCALES.
Balances de Toutes Descriptions.
GARANTIES A TOUS LES ACQUÉREURS.
Viennent d'obtenir les plus hauts prix à la Foire d'Etat.
J. R. ALCEE GAUTHREAUX, Agent pour le Sud.
Bureau, 35 rue St. Charles.—Dépôt, 183 et 185 rue Gravier, Nlle-Orléans, La. 20 avril—

Cow Peas. Cow Peas.
[illegible] boisseaux CAROLINA CLAY et CLAY MIXED. A vendre par J.C. MURPHY & CO., Au No 31 de la rue Perdido.
29 avril—3t

Demande de Femme de Chambre.
UNE FILLE COMPÉTENTE, ACTIVE et HONNÊTE, qui désirerait occuper une chambre dans la maison et se vouer à ses devoirs, trouvera une place en s'adressant au No. 17, rue de Chartres.
1 Mai—3t

La Machine Favorite du Peuple.
La Machine à Coudre de Grover & Baker,
A remporté plus de prix et satisfait mieux les acheteurs qu'aucune des machines qui aient jamais été employées [illegible].
Adressez-vous à l'emplacement, aux Fair Grounds, ou aux bureaux et salles de vente, No. 107 de la rue du Canal.
J. H. GARDNER, Agent général au Sud.
Mar—6—PP

Mme RENAUD-LEPETIT,
Modes, Chapeaux et Coiffures,
ASSORTIMENT DE PARURES.
La seule maison où l'on trouve les véritables BONNETS NORMANDS pour enfants. Ouvrages de campagne promptement exécutés.
90 rue Royale. Mar—1m—3t PP

TABAC PERIQUE.
AGENCE du célèbre Tabac Perique de la Grande Pointe, paroisse St-Jacques, Louisiane. [illegible] a constamment un fort stock de ce tabac; [illegible] lots, au gré des acheteurs.
E. BOURGEOIS, No 16 de la rue Conti
24 avril—1m

Pension Française.
A VENDRE pour cause de maladie, à des conditions avantageuses, dans le quartier le plus fréquenté du Deuxième District de la ville. S'adresser au Bureau d'Emigration Française, rue [illegible], No. 3.
S. TOURRE.

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. PACTEAU,
(Successeur de Louis J. Dignat)
No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.
16 avril—3m

Baie St-Louis.
MME VVE BERNARD, ayant loué à la Baie St-Louis une maison agréable, pourra y recevoir quelques familles à partir du 15 mai. Les chambres sont bien meublées et la table sera de premier ordre. [illegible] l'objet d'un soin tout particulier. Pour les arrangements à prendre, s'adresser rue Conti No 99.
26 avril—au 15 mai

Hôtel Shady Groove,
A BILOXI, Mississippi.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles, qu'il a loué, pour la saison d'été, l'Hôtel connu sous le nom de SHADY GROOVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain.
M. Rambaut sollicite la continuation du bienveillant patronage que le public lui a accordé dans le passé. Il fera des efforts nouveaux pour s'en rendre digne. Ses conditions seront des plus avantageuses.
27 avril—3m.

Eaux Minérales
A CINQ CENTS LE VERRE;
Vichy, Seltz,
Kissingen, Blue Lick,
Congress, Bladen.
—EGALEMENT—
Vichy, Friedrichshall, Bitter Water, [illegible], &c., &c.
—Chez—
ALBIN [illegible] GAUDET,
Pharmaciens et Chimistes,
[illegible] Bourbon, coin Dumaine.

Workingmen's Accommodation and Savings Bank.
(Banque d'Epargnes des Ouvriers.)
DÉPARTEMENT DES EPARGNES.
Intérêt sur les dépôts à raison de
SIX POUR CENT L'AN,
à partir du 1er de chaque mois calculé tous les six mois (le 1er janvier et le 1er juillet) ou payé comptant.
CERTIFICATS DE DÉPOTS portant intérêt aux taux suivants:
Six pour cent l'an jusqu'à six mois;
Sept pour cent l'an pour six mois et jusqu'à douze mois;
Huit pour cent l'an pour douze mois et plus longtemps.
Heures de bureaux—De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et, le SAMEDI et le LUNDI, de 6 à 8 heures soir.
Bureaux, No 9 de la rue du Camp.
4 avril—1an—PP

GOUTTE ET RHUMATISMES!
GUERISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE
BAINS DE VAPEUR,
pris à l'aide d'APPAREILS SPECIAUX, ayant obtenu l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.
E. SAMPIN, 126 rue Royale.

TOUX. RHUMES. ASTHME.

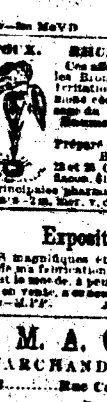

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix 50c et $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

Exposition 1873.
LES magnifiques et excellents fruits du pays, de ma fabrication, qui ont fait l'admiration de tout le monde, à peu d'exception près, sont toujours en vente, à 40 cents la livre.
ADOLPHE LAMARE.

M. A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 2 .... Rue Carondelet .... No. 2
Près Canal.
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir de France et d'Angleterre, par le Memphis, un assortiment complet de marchandises pour printemps et été, telles que Draps de Sedan, [illegible], nouveautés pour Habits et Pantalons légers, des [illegible] de la dernière mode. Les ordres seront promptement exécutés, et les prix seront les plus bas de la ville. Coupe élégante à la dernière mode, représentant le goût et la perfection de la [illegible].
27 av—12t

Compagnie des moulins à coton de Gullett.
Fabriqué à Amite, Louisiane.
NOUVEAUX MOULINS à coton de Gullett, pour travail léger.
Presses à coton, à main, de Gullett.
Moulins à coton de tout genre réparés à la Fabrique.
[illegible] Tous les moulins sont soumis à une épreuve avant d'être expédiés.
ERNEST [illegible] & CO, agents généraux, No 158, rue de la Commune. Nlle-Orléans, Louisiane.
7avril—6m

Perdu.
IL a été perdu un bond de $100 du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company," portant le numéro 116. Le soussigné prévient le public de ne pas négocier le dit bond, attendu qu'il en a arrêté le paiement dans les bureaux de la Compagnie. Une récompense raisonnable sera payée à qui rapportera le bond [illegible] Aycock & Co., aux Abattoirs.
24 avril—a ANDRÉ FRY.

On demande,
DANS un pensionnat, sur les bords du lac, une maîtresse pour enseigner le français. S'adresser aux bureaux de l'Abeille.
27 avril—

LA MATERNELLE.
Au No 48 de la rue Carondelet.

BUREAUX DE LA "MATERNELLE"
Nlle Orléans, 12 Avril 1873.

A Sa Grâce le Très Rév. N. J. Perché, Archevêque de la Nlle-Orléans.

Cher Monseigneur—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs de "La Maternelle", vous avez été élu, à l'unanimité, président honoraire de la Société. J'ai le plaisir de vous l'annoncer et nous espérons que vous accepterez la position. [illegible] si vous nous donnerez l'appui de votre influence, de vos conseils et de votre patronage. Je suis avec révérence et le plus grand respect, Votre obéissant serviteur,

J. H. MILLER, Président.

J. M. J. [illegible] Nlle-Orléans, 14 avril 1873.

Au capitaine Miller, président de "La Maternelle".

Cher Monsieur—J'accepte volontiers le titre de président honoraire de votre institution, "La Maternelle", car je sais qu'une pareille [illegible] répond parfaitement avec l'esprit de religion et de charité et j'ai la conviction que vous [illegible] le bien [illegible] pour la communauté entière. Je suis, monsieur, votre dévoué ami,

† N. J. PERCHÉ, Archevêque de la Nlle-Orléans.

Société de dotation et de providence des enfants.
48 .... RUE CARONDELET 48

Cette Société a pour but de mettre en commun [illegible] les enfants et les adultes en les [illegible] classes distinctes, suivant l'âge. [illegible] le patronage immédiat des mères [illegible] qu'elle répond à leur anxiété et à leur providence naturelle et parce qu'elle repose sur les vrais principes de charité.

Pour les renseignements complets, s'adresser aux bureaux de la Société.

Président honoraire. Le Très Rév. N. J. PERCHÉ, Archevêque de la Nlle-Orléans.
J. H. MILLER, Président.
A. M. LUTION, Secrétaire.
E. J. MENAIR, Trésorier.

—Directeurs—
J. H. Miller, J. Aldige,
Warren Stone, F. S. Wills,
Geo. R. Preston, E. F. Mioton,
Le Dr J. W. VANCE, Surintendant général des agences.

On demande de bons solliciteurs; il leur sera donné de bons gages. 2 av—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.
GROCERIES UNE GROCERIE de famille faisant d'excellentes affaires dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour les renseignements s'adresser à PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Exchange Alley, 46, entre les rues Douane et Bienville.

A vendre,
GROCERIES La Grocerie située à l'encoignure des rues Dryades et Gravier, No 235, et dans un des meilleurs quartiers de la ville pour ce genre d'affaires. Aussi, un assortiment varié de farine, [illegible] etc., provenant de la fabrique de Toulle, Haute-Garonne, France. [illegible] sur les lieux.
1er mai—1m

A LOUER,
LA MAISON No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

A Vendre ou à Louer,
Une magnifique Résidence de campagne, située à Mandeville, face au Lac Pontchartrain; ensemble, avec les dépendances, consistant en cuisine, écurie, cabane à bains, etc. La maison est bien meublée et en parfait état. Pour les conditions, s'adresser à Mme Vve H. Michel, No 99, rue St-Claude, ou à A. E. [illegible], No 21, rue Royale.
30 avril—1m

Résidence d'été à vendre.
A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire vivre isolée. La propriété située sur la rivière Tchefuncta, entre Madisonville et Covington, et à moins d'une heure de Mandeville par la pinière, comprend une jolie maison de résidence, style châlet, toute meublée, avec nombreuses dépendances, écurie et remise, cuisine, maison de domestiques et de gardiens, maison de bain, wharf, esquif, voiture, jardin planté de fleurs et d'arbustes, deux vergers plantés d'arbres fruitiers. La terre comprend 92 arpents, dont la plus grande partie de diverses [illegible]. S'adresser au bureau de l'Abeille.

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de Strasbourg," situé au No 14, de la rue St.-Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
27 avril—

A Vendre Pour Cause de Départ.
Une superbe orangerie de plus de [illegible] cents arbres dont environ la moitié en plein rapport, et le reste de [illegible] la plupart sur le point de rapporter, située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du Mississippi. La terre mesure cinq arpents, plus ou moins, de face au fleuve, sur une profondeur de quarante arpents. La récolte de l'an [illegible] $1,200. S'adresser à Edward C. [illegible], [illegible] Bourbon, Nlle-Orléans. 23 av—1m

La maison No 100 de la rue Conti, à Louer.
LE rez-de-chaussée peut servir de magasin. Elle a un grand nombre de chambres en haut et convient à une personne qui désirerait louer des chambres ou tenir une pension à bon marché. S'adresser au No [illegible] de la rue de Chartres.

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
16 janv—6m

Coupons de Loterie.
LES porteurs de billets d'entrée à la foire de l'Etat de la Louisiane en détacheront le coupon et [illegible].
LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.
30 avril—4 PP

London and Lancashire Fire Insurance Company.
CAPITAL .... $5,000,000 en or.
ELLE émet des polices payables en or. Cette agence assure toute espèce de marchandises, de meubles et de bâtisses aux taux courants. Elle paie les pertes sans en référer à la Compagnie mère. Elle alloue la réduction (rebate) habituelle sur les primes.
—Directeurs à la Nlle-Orléans—
MM. J. F. Schroder, S. Maynard, C. H. Slocomb,
E. B. MUSGROVE, agent général,
H. J. DITTMANN, secrétaire.
Bureau, N. 42 de la rue Baronne, coin Gravier.
1avril—1m

L'APPAREIL DE BABCOCK,
A INCENDIE.
ECHELLES avec l'Appareil à Incendie et la Pompe de Babcock, fonctionnant d'elle-même—à l'usage des villes et des villages. Les pompiers des principales villes de l'Union s'en servent journellement. Ils sont sûrs et simples et offrent une puissante protection. Le gouvernement les a adoptés. Quarante-six compagnies de chemins de fer les emploient. Les compagnies d'assurance réduisent leurs taux partout où ils sont employés.
A. M. GRANGER, Agent-Général,
Au No. 19 de la rue du Canal et dans la
24 av—1m Bâtisse de l'Exposition.

Aux Mères de Famille.
MICHON & SCHWEITZER,
No. 166, Rue Royale.
Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'objets pour
PREMIÈRES COMMUNIONS,
—Savoir—
CIERGES façonnés et unis,
CHAPELETS blancs, en argent, argentés,
PAROISSIENS, couvertures en ivoire, nacre, velours et maroquin, superbement reliés,
NŒUDS pour Cierges et bras.
Couronnes de Fleurs Artificielles
en tous genres,
GANTS blancs de toute espèce,
VOILES blancs,
CRAVATES blanches de toute qualité.
—Aussi—
Un grand assortiment d'objets de piété trop longs à énumérer. Tous ces articles seront vendus aux plus bas prix.
☞ IMAGES et MÉDAILLES DE NOTRE-DAME de LOURDES.
☞ Nous avons établi une manufacture de Cierges [illegible] qui seront vendus à un petit bénéfice.
23av—2m

LE Dr. A. GAUTHIER,
Ex-Chirurgien-Major de l'Armée Française, Oculiste et spécialiste pour les Maladies Chroniques.
A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert son cabinet rue du Canal 154, encoignure St-Charles. Consultations en Anglais, Italien et Espagnol, de 10 heures A. M. à 1 et de 4 à 6 du soir, le dimanche excepté.
25av—1m

H. DUDLEY COLEMAN,
Fabricant des Moulins à Maïs et à Blé, dits "Maid of the South," de Coleman.
—Egalement—
Presses à coton, tournantes, de SIMMONS.
Agent pour la vente des machines à vapeur et machines [illegible] de Wood & Mann.
Machines Portatives de la force de 4 à 30 chevaux.
Il sollicite des commandes de Plateformes de Moulins à égrainer le coton, de toutes les fabriques, et de commandes de Moteurs à Vapeur [illegible].
No 9 DE LA RUE DE L'UNION,
24 av—6t—PP Nlle Orléans, La.

AVIS AUX EXPEDITEURS.
AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX.
Arrivée à tous les Points de l'Ouest via Caire.
Connaissement pour tous les points, aux bureaux du Chemin de Fer Central de l'Illinois, No. 26 de la rue Carondelet.
JAMES T. TUCKER, Agent Général.
11 Mai—

ATTENTION!
Grand Déballage!
G. MONIE, No. 54 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.
—Aussi—
Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, beau choix de Jumelles de marine et de théâtre, [illegible] qualité supérieure. Savons de toilette, [illegible] la boîte. L'incomparable Poudre de Riz [illegible] St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL
COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

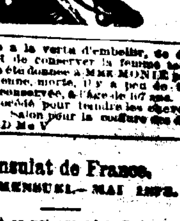

$5,000 à celui qui prouvera que le COLD CREAM racine californienne [illegible]
Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la beauté [illegible] jeune. Elle a été donnée à MME MONIE par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.
Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.
7 nov—1 an—D M&V

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—MAI 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A
Argat Jean Baptiste
Aldigé Raymond et Jul.
B
Blum B
Brissolle Jn Victor
Bura Arthur
Bleuse Pierre Antoine
Bailly Jn Baptiste
Bartard Jules
Blanchet Vincent
C
Cullier Albert
Cudroy Alexandre
Chesnes Pierre
Cohen Adolphe
D
Dithmar (Mme) Vve Eugène Jean
Duval Charles
Dungeon Marie (Mme)
Deusse Jean
Dubernard Louis (les époux)
Dufort (les époux)
Dortac Pascal
Darroux Pierre
Durotois Theodule
Decker Henri
F
Fédérini André
Feray Eugène
Fenton (Mme) née Saunier
G
Gué Jean Marie
Gelineau ou Gelineau Pierre
H
Hulot Simon
Huguet Joseph
J
Jeffroy Ferdinand
K
Kilian Jacques
L
Lenoir Alexandre
Lefouillon Rosalie (Mme)
Lacour François
Leroy Charles dit Forbet
Lelombe Julie (Mme)
M
Martin Jean
Mathieu François
N
North Hélène (Mme)
P
Pothron (Mme Vve)
[illegible] François
Pons Théophile
Perreau Chs Auguste
R
Reybère (St-Hilaire et Pierre)
Robin Augustine (Mme)
Riveau Charles
S
Saux Bertrand
Serbat (Jean et Justin)
[illegible] (Dominique et Adèle)
T
Turcaux Adolphe
V
Vincent Pierre
Verguet Paul

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles [illegible] et Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à [illegible] heures de l'après-midi.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD,
RUE VIEILLE-LEVEE
NORMAN & REISS.
Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.
ILS Y FABRIQUENT [illegible]
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candi [illegible],
Candi amer (Horehound),
Candi [illegible],
Candi clair,
[illegible] américaines,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
[illegible],
Bonbons fins;
En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Fruits de pâte de gomme,
Papillons or et argent,
Toute espèce de rubans,
Fleurs de tous genres,
Cornets d'abondance,
[illegible] de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVEE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURES,
GROSEILLES,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
1oct—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 1er MAI—CLASSE No 163.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
1	6	4	53	48	63	21	6[illegible]	59	13	39	45	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage de quoi, nous apposons notre signature.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 1er mai 1873.

H. PERALTA, [illegible], Commissaires.

Fruits passés à l'Etuve, d'Alden.
LES soussignés viennent de recevoir, directement de la fabrique, à Anna, Ills.—
20 barils (de 160 livres) Pommes.
40 caisses (de 8 livres) Pommes.
Ils signalent ce fruit aux grocers qui vendent en détail; il est égal au fruit mûr naturel, quand on le prépare convenablement.
J. L. DUNNICA & CO., Au No 66 de la rue Tchoupitoulas, Agents de la fabrique d'Anna, I.
22 avril—1m

CASSIDY & MILLER,
Voiliers, Agents de Fabricants de Duck Coton,
MARCHANDS DE
Cordages Manille et Goudronnés. On trouvera constamment chez eux des tentes, des prélarts, [illegible] No 107 de la rue Perdido, Nouvelle-Orléans.
24 avril—3m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 33 ... RUE VIEILLE-LEVEE ... No 33,
Encoignure Bienville.
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
Mars—1m Nouvelle-Orléans

Avis.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour dans cette ville, sous la raison GEO. McGIBBON & CO., a été dissoute d'un commun accord, et toutes procurations qu'elle a données sont formellement révoquées.

Les soussignés continuent les affaires dans cette ville, au coin des rues Canal et Bourbon, sous la raison McGIBBON, ALLYN & DUBOIS.

GEO. McGIBBON, Nouvelle-Orléans.
ABRAHAM T. ALLYN, Orléans.
THEO. DUBOIS, à New York.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1873.

DENTISTES.
Les dents! Les dents!!
GRANDE REDUCTION DE PRIX!!
$30 .. Pour un Ratelier en or et en platine $30 (Prix ordinaire $60)
$15 .. Ratelier en argent, aluminium et autres matériaux $15 (Prix ordinaire $30)
$2 .... Pour une dent (Prix ordinaire $4)
$1 .... Pour remplir une dent d'argent ou du ciment (Prix ordinaire $2)
LE Dr. G. A. BETANCOURT, Dentiste, No. 171 de la rue St. Joseph, entre les rues Camp et St Charles, pose des Rateliers aux prix ci-dessus indiqués, avec ou sans extraction des racines. Il garantit la qualité des matériaux et l'ajustement des planches. Il garantit de même la durée des obturations, comme si elles étaient payées au plus haut prix. Extractions des dents sans souffrance par le moyen d'agents anesthésiques. Le mal de dents soulagé subitement.
☞ Consultations gratis. 29 avril—1m

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No. 34, rue Dauphine, [illegible] maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
1mars—PPMa13

Grande amélioration dans l'Art de Dentiste.
Un ratelier de DENTS de la meilleure espèce [illegible] sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CABADAVANT, D. D. S.,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal,
Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus [illegible]. Extraction des dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
Venez voir la nouvelle base.

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.
Le Dr L. [illegible], Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir [illegible] dents artificielles et naturelles [illegible]. Prix modérés et travail consciencieux.
29 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS
$20 .... Les Rateliers $20
Prix ordinaire $40.
LE Dr GEO. [illegible], au No 10 de la rue du Canal, près de la rue Bourbon, [illegible] avec ou sans [illegible] premier prix à la Foire de l'Etat [illegible] plus modérés [illegible].